

## Les meilleurs produits de Normandie

Beurre d'Isigny pasteurisé

Fromages Fins : Camembert

Pont-l'Évêque, Saint-Paulin

Fromages Frais : Suisse,

Carrés Frais, Double-Crème

Et la Spécialité « **LES PRINCES** »  
en boîte or



Livraisons à Saint-Lô  
tous les Mardis et Samedis



Laiteries de la Vallée de la Vire et du Cotentin  
(Capital 600.000.000 Frs)

ANCIENS ETABLISSEMENTS

# CLAUDEL

PONT-HEBERT (Manche)

## Le Château de Valognes et ses origines



1) — Sa démolition en 1689 ; sa description.

Des registres de catholicité de l'Eglise Saint-Malo, nous extrayons la note ci-après : « Ad futuram rei memoriam. L'an 1689, le 18 janvier, par ordre de Louis quatorzième, roi de France, de présent régnant, ont esté attachez trois cents hommes au porte et pont du Château de Valognes, petites courtines du fond du fossé vulguèment nommez fosses brais, ensuite aux six grandes courtines, au grand dongeon, à cinq grosses tours sappez par le pied et renversez dans le font dudit fossé de *largeur et profondeur de plus de soixante pieds* ; ont seulement conservé la maison du gouverneur et la chapelle de devant, qui dans les siècles passez avoit esté l'escueil des Anglois, ennemis de la France y ayant esté battus plusieurs fois soubz Charles septième, en 1450, et soubz Henry sixième. Kiriel, un des plus brave capitaine des Anglois y fut battu et obligé lever le siège qu'il y avoit mis avec perte de huit cents hommes et de plus de quatre vingt officiers tuez et fait prisonniers. De nostre siècle, en 1649, le mois d'avril, soustient un gros siège l'espace de dix huit jours de tranchées ouvertes dans l'intérêt du roy contre les princes. La cause de ce trouble à Vallognes et renversement d'un si beau château : Guillaume-Henry de Nasseau, prince d'Orange, beau-fils de Jacques Stuard, roy d'Angleterre, dont il a usurpé la couronne, chassé de son royaume, obligé de passer en France, prendre azile soubz la protection du roy, ainsy que la reine son espouse, son fils le prince de Galles, pourquoy cet usurpateur a déclaré la guerre à la France, perdre la Normandie » [à la date du 19 juillet 1689].

De ce qui précède, pour le moment, nous ne retiendrons que la date et la désignation d'une partie du château de Valognes. Dans un manuscrit de Jean Lescroël, prêtre, élève du séminaire de Valognes et originaire de la paroisse de Montaigu, nous détachons quelques détails complémentaires : « Le Château consistait en *grands fossés, fausses braies et ceinture de murailles, éperons, donjon, demi-lunes, tours, terrasses, chemins couverts, caves, maisons et chapelle*. Le donjon fut démoli par une mine qui abattit les caves, les voûtes et les chambres. Le dehors des murailles, c'est-à-dire la superficie tant des murailles que des tours, parapets, donjon, éperons et demi-lunes était de carreau (de Valognes) bien taillé. Les murailles avaient 10 pieds de large, revêtues de grandes terrasses. Les trois tours et le donjon se défendaient les uns les autres d'une façon ingénieuse. Il y avait une tour nommée Madame Jeanne, parce qu'elle avait été bâtie par la princesse Jeanne de France, en 14... ».

Nous complétons ces renseignements par d'autres pris chez des historiens locaux : il y avait la grosse tour ou tour carrée, la tour ronde ou crénelée, la tour devant Loquet, le donjon et des guérites sur les remparts. De la tour carrée on rejoignait, par des galeries, les cuisines et la salle du guernetot (grainetier) ; il y avait aussi une chambre de garnison et la maison capitaine. Dans la basse-cour entre la ligne intérieure des remparts et la ligne extérieure (?) en dos d'âne, étaient installés les services administratifs et bâtie la chapelle.

Pour nous permettre de construire une image exacte du château de Valognes il nous faudrait un profil ou, tout au moins, la hauteur des tours et courtines. Nous ne pouvons mieux faire que de donner celles du château de Cherbourg qui a dû inspirer les bâtisseurs de celui de Valognes : « le donjon avait 16 toises (32 mètres environ), les tours avaient de 20 à 24 mètres, et les murailles 20 mètres » (d'après M. de Gerville).

Avec des fossés de 20 mètres de profondeur, le château devait avoir un aspect impressionnant. Par contre sa surface en plan était fort restreinte et ne souffrait aucun rapprochement avec celui de Cherbourg et ses 16 tours. Voici approximativement ses dimensions principales : pourtour extérieur des remparts : 210 mètres ; intérieurement : 150 mètres. Le château affectait la forme d'un pentagone, dont un des côtés, au sud, était brisé par le pont levis et une demi-lune. De la tour ronde à la tour carrée on comptait 80 pas. De la tour devant Loquet au rempart derrière le donjon : 98 pas ; de la tour ronde à la tour Madame Jeanne : 84 pas. Ces dimensions sont prises en diagonale mais en suivant les remparts dans le sens d'extrorsum on a les dimensions ci-après : de la tour ronde à celle devant Loquet : 45 pas ; puis à la tour carrée : 51 pas ; puis à Madame Jeanne : 42 pas ; jusqu'au donjon : 44 pas ; et le retour au point de départ : 59 pas.

Si l'on rapproche ces chiffres des dimensions de la place du château, d'avant 1944, on voit que l'ancien château y était à l'aise malgré ses énormes fossés de 60 pieds de largeur et d'égale pro-

fondeur. L'altitude de la place du château n'étant que de 35 m. 90, le fond des fossés était donc très en dessous du lit de la rivière « Uldra » qui passait à quelques 250 mètres de là. Le problème de l'alimentation en eau de ces immenses réservoirs ne se posait donc pas, ni par le ruisseau du Gravier qui passait aux pieds du château, ni par le ruisseau Saint-Jean qui passait au Nord à quelques centaines de mètres. Un renseignement personnel nous permet d'ajouter qu'il y a à 18 mètres de profondeur une ou plusieurs nappes d'eau dont le trop plein s'écoule au Merderet tout au long des anciennes rues de la Trinité et de l'Officialité.

Nous pensons que les pierres utilisées à la construction du château et de l'église étaient autrefois couchées dans ces fossés. Tous les vieux hôtels, édifices et maisons de Valognes ont été construits ainsi.

Revenons maintenant à la démolition du château de Valognes qui dura fort longtemps puisque son emplacement n'était pas encore nivelé en 1771, soit 82 ans plus tard, lors du passage de la route royale (Paris-Cherbourg) que l'on construisait à cette époque. En juin 1792 cependant, on y planta l'Arbre de la Liberté, qui donna son nom à ce qui redevint plus tard la Place du Château.

Les pierres des tours et des remparts ne retrouvèrent pas facilement leur place dans les fossés. Sapées par la mine les murailles s'abattirent en gros blocs compacts recouvrant d'énormes vides que les terres rapportées ne comblèrent pas facilement, ni rapidement. A la fin du siècle dernier des affaissements du sol se produisirent et l'on racontait dans notre jeunesse les exploits des spéléologues valognais dans les « souterrains » de l'ancien château. On voyait, paraît-il, dans ces cavernes de magnifiques stalactites et stalacmites qui scintillaient à la lueur des torches. Ces incursions n'étaient pas d'ailleurs sans danger et l'on dut les interdire par mesure de sécurité. Nous nous souvenons fort bien de la crevasse qui se produisit sur le terre-plein sud-ouest de la Place du Château, planté comme l'autre de magnifiques ormes qui devinrent presque deux fois centenaires.

Ces incidents faisaient bouillonner nos cerveaux d'enfants. Nous n'imaginions rien moins que des voies souterraines reliant le château de Valognes à ceux de Chiffrevast, de Bricquebec, de Saint-Sauveur-le-Vicomte et même de Cherbourg !

Il est exact cependant que le château de Valognes, comme tous ceux de son époque, avait dans le fond des fossés des galeries couvertes qui permettaient à la garnison assiégée de se ravitailler ou de fuir, et, plus tard d'accéder aux braies et aux lices qui longeaient extérieurement lesdits fossés. L'un de ces souterrains était situé au droit de la tour Madame Jeanne et devait aboutir dans les caves des maisons de la rue de Poterie passant aux pieds du château ; et l'autre, placé à l'aplomb de la tour devers Loquet, conduisait dans la forêt qui, à une certaine époque, s'arrêtait aux pieds mêmes du château.

Voyons maintenant les événements auxquels participa le château de Valognes.

## II) — Le siège du Château de Valognes sous la Fronde (1649).

Les registres de catholicité de l'église de Valognes vont venir une fois de plus à notre aide :

« Ad futuram memoriam... L'an 1649, le mardi 23<sup>e</sup> jour de mars, viron deux heures après midi le chasteau de Vallongnes dont estoit gouverneur le sieur de Bellefont [Bernardin, futur maréchal de France, alors âgé de 19 ans] fut siégé par l'armée du sieur de Matignon [François comte de Torgny, Lieutenant général de Normandie] composée de la noblesse du pays et des troupes qu'il avoit levées dans les villes de Saint-Lô, Coustances, Carentan, Bayeux et autres lieux, faisant en tout six à sept mille hommes, et, le mardy des festes de Pasques, 6<sup>e</sup> apvril ensuivant, la place s'estant rendue à composition, ledit sieur de Bellefont en sortit avec armes et bagages, tambour battant avec sa garnison, et fut conduit à Saint-Pierre [-Eglise]. Les personnes [les] plus considérables de la garnison estoient les sieurs de Saint-Pierre [Charles Castel] et Sébeville [François Cadot] oncles dud. sieur de Bellefont, les sieurs de Sainte-Marie, Taillebois, de Héville, la Dauphinerie, Saint-Luc [Osmond de Saint-Luc], Lieutenant au chasteau, et du Longprey-Poisson, et Le Castelet-Prieur [plus Jacques Simon, sieur de Claire, son fils aîné Jean-Jacques sieur de Touffreville, le sieur de Presles et cent hommes]. Les mareschaulx de camp de l'armée dudit seigneur de Matignon estoient les sieurs de Canisy, de Longaulney et de Franqueville.

Le chasteau fut battu par cinq gros canons du nombre desquels estoit le gros Robin faitz venir de Cherbourg par le sieur de la Lutumière [François Letellier] gouverneur dudit lieu.

Le subject de ceste guerre a esté que les troubles ayant commencé à Paris, le 6<sup>e</sup> de janvier 1649, entre la Reyne régente du Roi Louis quatorzième, que Dieu conserve, le duc d'Orléans, oncle du Roy, le prince de Condé et quelques autres princes et seigneurs joints avec ladite Royne, d'une part, et le Parlement et peuple de Paris, secondés des prince de Conty, duc de Longueville, de Beaufort, d'Elbeuf et autres seigneurs. Le duc de Longueville, pour s'opposer au comte de Harcour, auquel lad. Royne avoit donné le gouvernement de Normandie, se rendit à Rouen où il fut receu. Le sieur de Bellefont estant ensuite venu à Vallongnes il fist publier par un des soldats du Chasteau la déclaration du Roy qui portoit que le Duc de Longueville étoit déclaré criminel de lèze-majesté et son gouvernement de Normandie donné au comte de Harcour, et se saisit des deniers de la recepte, ce qui obligea le duc de Longueville d'envoyer ordre au sieur de Matignon son lieutenant au gouvernement de la Basse-Normandie de siéger ledit Chasteau de Vallongnes. Huict jours après [le dit chasteau] commença à estre démolí et auroit esté entièrement razé alors, si, par l'ordre du Roy, on n'avoit pas fait cesser la démolition de la place qui fut beaucoup endommagée ».

Il y a lieu d'ajouter à ces dernières lignes que, dès le mois de décembre 1595, les Etats de Normandie, réunis à Rouen, avaient demandé la démolition des châteaux et forts de Bayeux, Pont d'Ouve, Carentan, Barfleur, Valognes et Tatihou, « pour être très préjudiciable au public ». Condamné trois fois, en 1595, par le Parlement, en 1649, par les Frondeurs, il fut exécuté en 1689, par Louis XIV, à la demande de Louvois.

La fortune du maréchal de France Bernardin Gigault de Bellefonds, gouverneur du Château de Valognes, date de ce siège de 1649; son père Henry-Robert avait été avant lui gouverneur du château de Valognes, qu'il avait fait réparer à ses frais (la dépense qui s'était élevée à 9.446 livres, lui fut remboursée). Henry-Robert, qui avait épousé Marye Davoyne le 25 juin 1624, reçut la bénédiction nuptiale dans la Chapelle du Château de Valognes (ainsi que son cousin Louis Gigault de Marennes, de la branche aînée). Le grand-père Bernardin Gigault, qui avait épousé Jeanne aux Epaulles, de Sainte-Marie-du-Mont, avait aussi été gouverneur de Valognes.

Bernardin Gigault sortit du château de Valognes, en 1649, avec les honneurs militaires « tambour battant, mèche allumée par les deux bouts, balle en bouche avec armes, chevaux, bagages et tous les meubles lui appartenant dans la place... Les fermiers dudit sieur gouverneur jouiront en liberté de leurs fermes, dans leurs maisons dont ils lui pourront envoyer le revenu en toute sûreté... Les armes de quelque nature qui ont esté prises aux bourgeois de Vallongnes leur seront rendues... Le sieur de Saint-Pierre pourra se retirer en sûreté de ses biens et de sa personne dans sa Maison... Les sieurs de Sébeville et de la Dauphinerie pourront aller servir leur quartier près le roi... »

Le siège avait duré 18 jours.

L'abbé Adam nous dit qu'en 1649, le château de Valognes servait de lieu d'internement à trois cents prisonniers espagnols, mais son exigüité ne semble pas lui permettre de loger une troupe si nombreuse. Or Mangon du Houguet nous apprend que « les archives de l'ancien Hôtel-Dieu de Valognes furent envoyées au manoir presbytéral de Golleville, dans un coffre, lorsque les prisonniers espagnols en grand nombre furent logés et établis audit Hôtel-Dieu contre le gré et vouloir dudit prieur ».

Simple remarque : dans l'inventaire de ces archives, qui a été conservé, on peut lire ceci : « dans la première liasse, les 28 feuillets estoient rompus, lacérez, usez et illigibles à cause de la vétusté ! » Et pourtant ils n'avaient pas deux siècles d'existence.

Il est exact cependant que le château de Valognes servait de prison ; mais la surveillance y était très relâchée, car la chronique de cette époque parle de nombreuses évasions.

## III) — Les sièges pendant les guerres de religion :

1<sup>re</sup>) Le Siège de 1562.

Dès 1558, il y avait un prêche à Valognes, Carentan, Saint-Lô et Caen. La première guerre de religion fut déclanchée en 1562 par le massacre de Wassy.

Le 15 avril 1562, Rouen tomba aux mains des Réformés et la sédition éclatait en Basse-Normandie. Jacques de Matignon, lieutenant du duc de Bouillon, qui commandait en Normandie, s'assura des ports de Granville et de Cherbourg que les Anglais pouvaient convoiter. Bricqueville, sieur de Colombières était maître de St-Lô depuis plusieurs mois et un de ses coreligionnaires, Touchet, sieur du Teilleul, s'empara d'Avranches. Les bruits les plus alarmants circulèrent dans le Nord de la presqu'île lorsqu'on apprit la profanation des églises St-Etienne et de la Trinité à Caen et un peu plus tard celle de la cathédrale de Bayeux. A Saint-Lô, grâce à la modération de Bricqueville, les choses se passaient plus calmement, mais l'église abbatiale de Cerisy fut saccagée. A Valognes le 17 mai, un ministre protestant, Villey, fit un prêche dans l'église Saint-Malo.

Passant à Valognes, fin avril, Jacques de Matignon ordonna à François Lejay, sieur de Cartot et de Montaigu, capitaine du château de Valognes, d'organiser la défense de la ville, comme en temps de guerre, en rassemblant la milice locale et en lui distribuant les armes disponibles. Le calme régna à Valognes jusqu'au 18 mai, lendemain de Pentecôte, où dans la nuit le tocsin sonna mettant en émoi les habitants de la ville et des campagnes environnantes.

Une revue des bourgeois armés eut lieu le 30 mai ; les bourgeois de la nouvelle religion s'abstinrent d'y paraître par crainte d'un complot. Le dimanche 7 juin une seconde revue eut lieu, vers trois heures de l'après-midi, alors qu'un prêche avait lieu en même temps chez Estienne Lesnay sieur du Hautgars (1), élu (juge des différends d'ordre fiscal) de la vicomté.

L'orage était dans l'air et quelques heures plus tard deux mauvais garnements, Jean Auger et Robert Poulain, tous deux protestants, cherchèrent querelle à Etienne Poulain, frère du dernier nommé, mais de la religion catholique. La foule prit la défense de ce dernier et peu après l'alarme fut donnée avec la grosse cloche de l'église Saint-Malo. Les bourgeois accoururent en armes. La première victime fut un protestant du nom de Richard Langlois, qui, pris de panique, se réfugia dans la maison de l'élu Estienne Lesnay où étaient réunis, ce soir là, autour de la table, le ministre Pierre Henry, et cinq ou six convives dont un Varoc sieur de Houesville, Robert Hennot sieur de Cosqueville et un troisième personnage de la région du Plain dont le nom ne nous est pas parvenu. Assaillis à coups d'arquebuses tous cherchèrent à s'enfuir. Des voisins leur donnèrent asile dont Etienne Troude, bon catholique, mais les sieurs d'Houesville et de Cosqueville, le médecin Michaut, l'avocat Robert de Verdun et Jean Giffart, dit Pont l'Evêque, furent traînés dans la rue et massacrés ainsi qu'un pauvre diable de tailleur, Gilles Louvet qui soupait avec sa femme. Le lendemain les cadavres étaient encore étendus dans la rue où les femmes venaient leur donner des coups de pierre et de bâton. Sur les quatre heures de l'après-midi les corps furent portés au cimetière du Gisors, derrière l'ancien Hôtel-Dieu par des gens de vile condition.

Plusieurs maisons de protestants, dont celles de l'élu Lesnay et du sieur de Cosqueville, furent pillées et en partie démolies. Le ministre de la religion réformée, Henry, qui avait été blessé, fut sauvé par l'un des meurtriers ; on mit le ministre en prison.

La nouvelle de ces déplorables scènes se répandit comme une trainée de poudre. Dès le lendemain le lundi 8 juin, une foule de gens des environs accoururent sous la conduite de partisans catholiques dont les sieurs de Turqueville, d'Esperville (?) de Raffoville [Lemarchand] de Gréville [du Moncel] qui furent logés chez ceux de la religion réformée et y vécurent à discrétion. Le duc de Bouillon, gouverneur de la Normandie, prévenu, envoya de Caen son prévôt La Coste pour apaiser la sédition et rendre la liberté au ministre Henry, mais le prévôt fut lui-même arrêté et retenu en prison pendant trois jours.

Jusqu'au 15 juin, les catholiques furent maîtres de la ville de Valognes, à cette date les deux de Sainte Marie se présentèrent à 6 heures du soir à la tête de 700 cavaliers. Ils furent rejoints par le capitaine Le Clerc, corsaire de Réville, qui amena, de Caen, 1.500 hommes, deux grosses couleuvrines et des munitions.

Tel est le récit puisé dans de Thou. Nous y apporterons quelques modifications relevées dans une enquête faite par Guillaume Lambert, lieutenant au bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte en vertu d'une commission de Henri III en date du 8 juillet 1578.

Extrait de la déposition de noble homme Louis Michel de la paroisse de Hautmoitiers (actuellement rattachée à Lestre. Ce témoin demeurait à l'époque au manoir de Louis Dursus, sieur de Lestre, sis en la paroisse d'Englesqueville, paroisse aussi rattachée à Lestre). Louis Dursus reçut l'ordre du sieur de Matignon de se retirer au château de Valognes, avec plusieurs autres gentilshommes dont les sieurs de Préville, du Saulcey, Jacques de la Vigne, sieur d'Emondeville, de Bellée et le lieutenant Bastard, sieur d'Escures, procureur du roi en la Vicomté de Valognes. Ledit Louis Michel fut chargé par le sieur de Lestre, qui rejoignit son poste au château de Valognes, dès qu'il en eut reçu l'ordre, de mettre en lieu sûr les archives et valeurs dudit sieur de Lestre. Ce qui fut fait, mais n'empêcha pas le capitaine La Fontaine, de Saint-Lô, et ses compagnons qui avaient été chargés d'aller chercher du canon à Tatihou, de piller et saccager le manoir du sieur de Lestre. Ce témoin dit en outre que les principaux chefs des troupes qui assiégeaient Valognes étaient Sainte Marie-Aigneaux et de Tracy.

« Noble homme Louis de Lœuvre, sieur de Builley, dict de plus que le bruyt commun estoit entre les dictz soldatz que ce qu'ilz faisoient estoit en hayne de ce que le dict sieur de Lestre et le sieur de la Boussaye, son frère, estoient au service du Roy... Et fut la dicte maison de la Boussaye aussi pillée par les ditz gentz de guerre » [Le manoir de la Boussaye est situé sur la paroisse de Saint-Martin-d'Audouville, non loin de la route royale de Valognes à La Hougue].

Jean Bertault dit Bley, demeurant à Valognes, 72 ans, dans sa déposition ajoute « que le sieur de Sordeval et le capitaine Le Clerc estoient aussi au siège de Vallongnes, et fut le dit sieur de Lestre

(1) Peut être Hautgallon.

parlementer avec les dictz conducteurs des dites troupes jusques à la maison du sieur d'Octeville [Jacques Le Bourgeois, fils du sieur de Sainte-Croix-Hague, habitait le manoir d'Octeville l'Avenel. Il avait épousé, peu après avoir acheté ce domaine, une demoiselle Jeanne de Sainte-Mère-Eglise, dont le père devait être de la religion réformée] pour essayer à les divertir de l'entreprinse qu'ilz avoient sur le chasteau, ce qu'ilz ne voulurent faire... »

Bertrand Prevel dit que « les gentz de guerre pillèrent meubles papiers... laissant couler les vaisseaux pleins de vin, de sildre, sans vouloir permettre qu'on les rebouschast, menaçant ledit sieur de la Boussaye que s'ilz le pouvoient rencontrer pour le tuer, à cause qu'ils disoient qu'il en avoit outragé un des leurs... Maistre Guillaume Bastard, escuyer, sieur des Escures, lieutenant en la Vicomté de Vallongnes de M. le Bailly de Costentin, âgé de 56 ans, dict qu'en l'an 62 que les troubles commencèrent, il fut délibéré par aucuns des bourgeois de Vallongnes qu'il seroit bon d'aller au devant des troupes de la religion prétendue réformée qui s'estoient assemblez au manoir d'Octeville [l'Avenel] pour venir pour prendre et assiéger le chasteau, comme le bruit estoit, et pour ce faire le déposant fut requis faire le voyage, avec luy maistre Jean Hallot et Helye Le Conte et pour les assister allèrent au dict chasteau, prièrent le sieur de Lestre, qui s'estoit mis en iceluy par le commandement de M. de Matignon, ce que le dict sieur de Lestre feist, et allèrent au dit lieu d'Octeville où ilz trouvèrent un grand nombre de gentz de guerre qui estoient conduitz par le sieur de Sainte Marie du Mont-Aigneaulx, le capitaine François Le Clerc et autres, lesquelz chefs ilz requirèrent vouloir rompre leur voyage, et qu'on leur fourniroit la somme de deux mil livres, qu'ils refusèrent, disant par eux qu'ilz iroient aud. Vallongnes et auroient le Chasteau. La response ouye, le dict déposant, le dit sieur de Lestre, Hallot, Le Conte et aultres se retirèrent audit chasteau pour le garder, et les dictz gentz de guerre arrivez audict Vallongnes, accompagnez des chefs dessusd., portion desdictes troupes furent envoyez à l'île de Tatihou, où le dict capitaine François Le Clerc leur devoit livrer l'artillerie de lad. tour pour battre led. Chasteau de Vallongnes, lesquelz gentz de guerre furent audict Vallongnes estantz saisis de lad. artillerie, jusqu'à ce que M. de Matignon arrivast avec des forces qui les fist lever le siège, et des lors qu'ilz fussent partys arriva audict Chasteau l'un des serviteurs dud. sieur de Lestre qui dist aud. sieur que ceulx qui estoient allés pour acconduire l'artillerie avoient pillé et ravagé les meubles estans en la maison dud. sieur de Lestre... »

Les extraits ci-dessus nous apportent des précisions qui infirment le récit de de Thou mais nous apportent en échange un itinéraire exact suivi par les troupes protestantes qui s'étaient regroupées au manoir d'Octeville l'Avenel avant de venir faire le siège de Valognes. On comprend mieux ainsi le pillage des manoirs des Dursus situés dans des paroisses contigües à celle d'Octeville.

M. de Matignon qui était arrivé pendant ce temps devant Cherbourg, accompagné d'une petite troupe, s'en vit refuser l'entrée. Après avoir gité à l'abbaye du Vœu il en repartit aussitôt à travers

la forêt de Brix où il coucha le 18, au manoir de la Luthumière. Ce même jour les Huguenots étaient entrés dans Valognes. Après avoir fait de nombreuses déprédations et profanations dans l'église Saint-Malo ils allèrent piller le couvent des Cordeliers, assis sur le bord du Merderet, derrière la butte de Beaulieu. L'église Saint-Louis des Cordeliers subit le même sort que l'église Saint-Malo. Les dégâts furent évalués plus tard à plusieurs dizaines de milliers de livres. On connaît le sacrifice du moine Cervoisier qui avait consommé tout le pain eucharistique pour ne pas le laisser tomber aux mains des vandales.

Le 19, Matignon gagna Valognes à travers les bois de la Brique et il put pénétrer le soir sans être vu dans le Manoir l'Evêque tout proche de la limite de la bourgeoisie représentée par la Croix aux Prêtres.

Le lendemain le capitaine Villarmois tenta vainement une action contre les troupes protestantes, mais Matignon n'hésite pas à dénouer l'affaire par une transaction qui fut aussitôt acceptée. Le château capitula dans les mains du représentant du duc de Bouillon, gouverneur de la Normandie, qui arriva en personne quelques jours après, accompagné de trois conseillers du Présidial de Saint-Lô, de l'avocat du Roi et de deux représentants de la religion réformée. Il voulut informer contre les séditeux, mais l'affaire resta pendue au croc.

Le château fut confié au capitaine Mussy, sieur de Gourbesville, mais il fut rendu peu après à son capitaine François Le Jay, sieur de Cartot et de Montaigu.

Le duc de Bouillon, partisan de la modération et de la conciliation, entretenait des relations avec les Réformés. Il fit publier un arrêté ordonnant aux habitants de Valognes de déposer leurs armes et bâtons aux mains des défenseurs du château mais les catholiques s'y refusèrent.

A la suite de ce siège manqué de Valognes la terreur se répandit dans le Cotentin ; les habitants craignant pour leurs biens cachèrent tout ce qu'ils avaient de précieux, ou les transférèrent dans des lieux éloignés qui n'étaient pas plus à l'abri que chez eux. Mais la rébellion s'étendait. Le Prince de Condé envoya Gabriel de Lorges sieur de Montgomery en pays de Normandie pour se rafraîchir et se pourvoir, sa présence dans le Cotentin y fut aussitôt signalée par un réveil subit du parti. Son but était la prise de Cherbourg mais Coligny le rappela à Caen pour lui confier le gouvernement de la Basse-Normandie.

Le 19 mars 1563 la paix fut signée à Amboise.

## 2°) Le Siège de 1574.

En janvier 1574, Montgomery retourna en Angleterre pour recruter des volontaires parmi les trois à quatre mille protestants qui s'y étaient réfugiés. Il lui fallait aussi acheter des munitions et louer des navires pour transporter hommes et munitions sur le continent. Le contingent français fut passé en revue dans l'île de

Wight vers la fin février. En Basse-Normandie, Colombières avec 500 cavaliers et 1.200 fantassins se rendit maître de Saint-Lô. Argentan, Falaise, Vire furent occupées. Matignon alerta Granville, Carentan et Valognes et vint se poster à Cherbourg dans l'éventualité d'un débarquement.

Montgomery s'embarqua avec ses troupes, toucha Guernesey et Jersey et débarqua le 11 mars à Linville. Il se rendit le lendemain devant Carentan qui capitula peu après. Le 22 mars, il y recevait deux parlementaires de la Cour.

D'après un procès-verbal dressé le 29 juin 1574, pour constater les excès commis par les protestants dans le Cotentin depuis le 2 mars précédent il résulte que « le 22<sup>e</sup> jour dud. mois de mars led. de Montgomery s'estant déclaré chefs desdicts rebelles [à Carentan] envoya 20 hommes à cheval pour sommer le capitaine du chasteau de Valloignes et gentilzhommes du pays, y estans entrez pour le service du roy, d'en faire ouverture et icelluy mectre entre les mains dud. de Montgomery ; lesquelz firent faire lad. sommacion par M. Charles Brouault, lieutenant du maistre des eaux et forest dud. bailliage de Costentin auquel fut fait responce par led. capitaine sieur de Cartot [Lejay], le sire de Chiffrevast [Guillaume d'Anneville], le sieur de Saint-Marcouf [Richard Le Berceur], le sieur de Vareville [Raoul de Gourmont], le sieur de Sorthosville [Jean Lefèvre], le sieur du Mossier et aultres gentilzhommes qu'ilz étoient fidelles et affectionnés serviteurs du Roy, pour lequel ilz garderoient led. Chasteau jusques à la mort et n'en sortiroient que par le commandement exprez de sa Majesté ou de M. le Gouverneur dudit pays ; laquelle responce entendue par led. de Montgomery et ses complices ilz en furent grandement irritez, menaçant de mettre tout à feu et à sang ; et se cheminèrent pour aller assiéger led. chasteau, gastans, perdans et ruinans le plat pays, et faisant plusieurs meurtres spécialement ès paroisses de Quarquebu, de Fresville et de Huberville, soubz umbre de quelque recousse de biens que leurs goujars avoient desrobez. Et, ce pendant, led. de Montgomery envoya led. Manuel, dict Deschamps, et Anquetil de Saint-Vast avecques leurs soldatz à la tour de Tatihou, distant dud. Valloignes de quatre lieues, laquelle ilz forcèrent et prindrent en icelluy deux grandes coulevrines de fer avecques leur équipage et firent le tout amener et conduire par les habitans du pays devant led. chasteau de Valloignes où ilz arrivèrent et pareillement led. de Montgomery et ses troupes le 24<sup>e</sup> jour dud. mois [mars] et y séjournèrent seize jours [jusqu'au 8 avril] faisans, exerçans tous actes d'hostilité et plusieurs effortz et machinacions de guerre pour surprendre led. Chasteau qui fut fidellement gardé et vaillamment défendu. Durant lequel siège aucuns de ce pays se joignirent et abandonnèrent avec les séditieux, spécialement le sieur d'Azeville surnommez de Saint Gilles, un surnommé de Crosville [Gilles Baudet], Arthur Fenard dit la Roque, Jacques Ruault, canonnier du Val de Saire, Martin Lou, chirurgien demeurant à Valcanville, Pierre Lemoigné de Vallongnes, Christophe Jouenne de Saint Floxel, ung nommé la Place, du Val de Saire, ung nommez Jacques dict le cuisinier Riou, Guillaume Gohel, filz du sergent de Barnavast, Eustace Brisset, ung se

faisant appeler Piedareul, de Coustances, Christophe Lemarchand dict Ecauzeville, ung nommé du Chastel, dit Marrigny, Marin Prunier, Robert Rault filz d'un charpentier de la paroisse de Maupertus, Gaultier le Marchant, fillacier, Jehan Lefèvre serviteur du sieur d'Azeville, Jean Lucas dict la Prarye. Et ayant lesd. séditieux esté advertis que ledict sieur Gouverneur [Matignon] avoit assemblé grand nombre de gens de guerre pour leur courir sus, et qu'il se cheminoit pour les combattre, ilz se retiroient dud. Valloignes en grand dilligence aud. Carentan, se détournans par Sainct Sauveur le Vicomte et revindrent aud. Plain de Costentin sus le passage du grand Vey, estans l'armée du roy du costé du Bessin sus le bord dud. Bessin et lesd. séditieux sus l'autre bord du mesme Vey du costé dudit Costentin où furent faictes plusieurs entreprinses pour attirer lesd. rebelles au combat. Et depuis ayant led. sieur gouverneur forcé les gardes par eulx établis au passage du petit Vey, dont lesdicts séditieux intimidéz furent esbranlez et commencèrent à se retirer vers led. Carentan... »

Complétons ce témoignage précis par la suite de la déposition citée plus haut de Guillaume Bastard à l'occasion du siège de 1562. Nous lisons in fine : ... « Dict, sur ce inquis, qu'aux derniers troubles qui furent en ce pays, il y a quatre ans [la déposition est du 8 juillet 1578] que ceulz de lad. religion arrivèrent aud. Vallongnes pour assiéger led. Chasteau comme ilz firent, led. deposing et aultres officiers et bourgeois de ce lieu s'en allèrent en la ville de Cherbourg, où commandoit en icelle ledict sieur de Lestre et pendant le temps qu'ilz furent aud. lieu de Cherbourg, nouvelles vindrent aud. sieur de Lestre que les gentz de guerre tant ceulx qui estoient à Carentan que Vallongnes avoient pillé les biens de sa maison... »

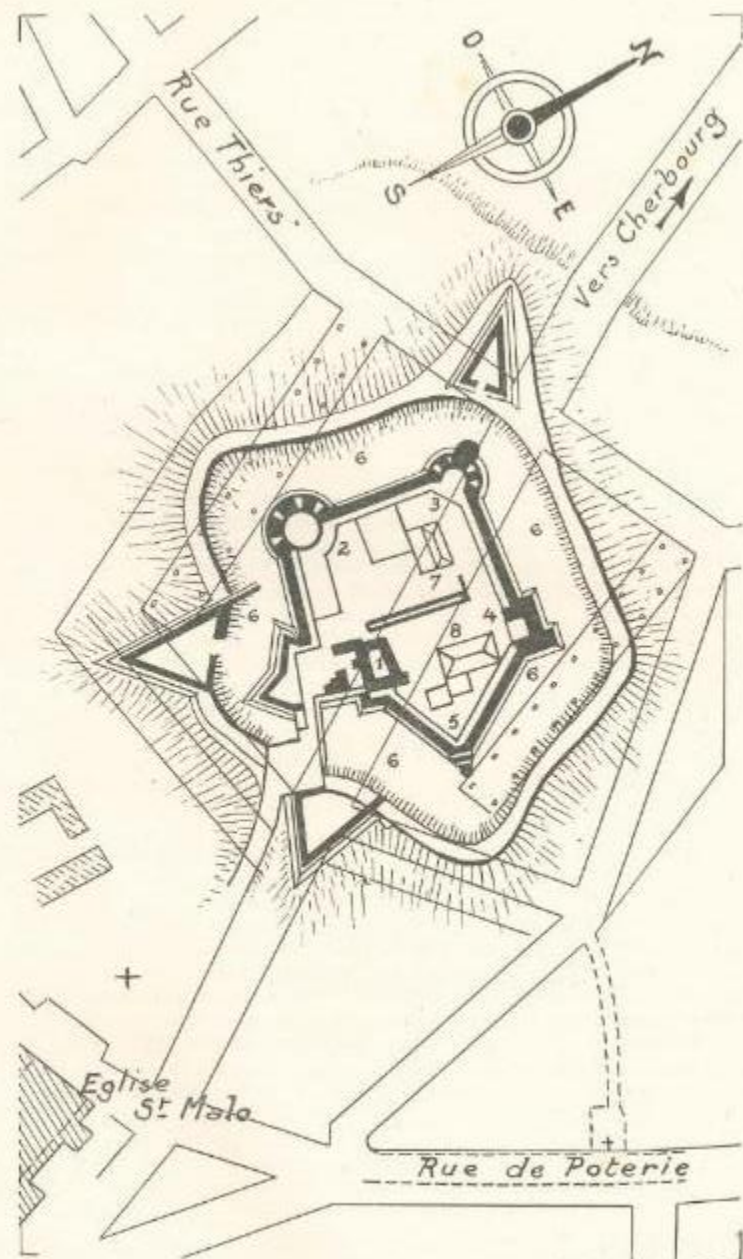
Enfin Michel Boutteron... « a dict oultre que aux derniers troubles qui furent il y a quatre ans, led. sieur de Lestre estant au chasteau de Cherbourg, ceulz de lad. prétendue religion qui tenoient la ville de Carentan vindrent environ deux heures devant le jour, estans deux cents chevaux ou environ, entrèrent en lad. maison de Lestre ; et pour ce que le soir précédent sur quelque advertisement qui fut donné au filz dud. sieur de Lestre de l'entreprinse qu'on faisoit contre luy, il se retira, ensemble sa femme et famille, en la maison dud. deposing qui est assez proche dud. sieur de Lestre, prièrent led. deposing d'aller en ladicte maison, ce qu'il fist et y vit arriver lesd. de lad. prétendue religion qui demandèrent aud. deposing où estoit led. sieur de Lestre et son dict filz et qu'il n'y avoit plus qu'eulx en ce pays qui leur empeschast leurs dessains, et pour ce qu'ilz ne les trouvèrent, pillèrent et emportèrent tous les meubles et ce qu'ilz purent trouver en lad. maison, mesme grand nombre de haratz et bestial qui estoient aux herbages dud. sieur de Lestre, lequel ilz menacèrent de tuer s'ilz le pouvoient rencontrer... »

De tous ces témoignages il ressort que la famille Dursus était la bête noire des Huguenots dans la presqu'île du Cotentin. C'étaient des fidèles et ardents défenseurs du roi et de la religion catholique. Nous ne les avons pas encore vus figurer parmi les défenseurs du

LEGENDE

1. Donjon.
2. Tour Ronde.
3. Tour devers Loquet.
4. Tour Carrée.
5. Tour Mme Jeanne.
6. Fossés.
7. Chapelle.
8. Basse-Cour et Manoir du Gouverneur.

NOTA. — Entre le portail de l'Eglise Saint-Malo et les fossés du château, il y avait une maison (+) appartenant à Jean de Crespon, Seigneur d'Audouville. Elle fut détruite par crainte des Anglais.



Marcel Leclerc d.r.

D'après le plan du château de Valognes levé en 1687 et publié par l'abbé Adam  
*Etude sur la ville de Valognes*, 1912, p. 43

château de Valognes, et si nous savions qu'ils avaient eu leurs manoirs pillés en 1562, nous ignorions qu'ils l'avaient été aussi en 1574.

Il ressort également, que contrairement à ce qui a été écrit au siècle dernier, les défenseurs du château de Valognes ne cédèrent pas à Gabriel de Lorges, sieur de Montgomery, malgré les 16 jours de siège. Les événements ci-dessus s'inscrivent dans le cinquième conflit des guerres de religion qui se termina, en 1576, par la paix de Beaulieu.

### 3°) Le Siège de 1590.

L'accession au trône de Henri IV créa un grand remous dans notre province. Les villes de Haute-Normandie entrèrent dans la Ligue. Celles de Basse-Normandie se partagèrent entre les deux partis : Caen, Carentan, Cherbourg, Saint-Lô, Granville, Mortain, Vire et Domfront optèrent pour le Roi, et Bayeux, Falaise, Avranches et Valognes pour la Ligue (ainsi que Coutances par la suite).

La même division régnait dans les familles : ainsi le marquis de Longaunay était fidèle au roi et son fils, le sieur de Dampierre, à la Ligue ; chez les Lamoricière, sieur de Vicques, le fils de Louis, Dominique était royaliste, et son frère, le sieur de l'Isle-Manière, était ligueur.

En décembre, les Espagnols qui étaient descendus en Bretagne menaçaient le Cotentin où la situation s'aggravait par suite de l'inertie peut-être due à la fatigue ou à l'abatement d'un grand nombre de gentilshommes enfermés dans leurs manoirs et qui restaient sourds aux appels du roi et de ses partisans. Plusieurs qui avaient rejoints M. de Canisy l'abandonnèrent devant l'ennemi. Le roi avait demandé le recrutement de tous les hommes valides en Basse-Normandie ; le Parlement menaçait de saisie et de remise à la taille les nobles défaillants.

Odet de Matignon était alors lieutenant général. Il se concerta avec M. de Canisy, et pendant que celui-ci allait pacifier le Val de Saire et lui imposait ensuite dix mille livres de contribution de guerre répartie sur 30 paroisses, le sieur de Matignon, qui avait repris le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, vint assiéger celui de Valognes défendu par Guillaume de Pierrepont, sieur d'Etienneville, qui capitula aussitôt sous condition de conserver son commandement. Il ne tarda pas d'ailleurs à se rallier à Henri de Navarre. Le château de Valognes connaissait ainsi son troisième siège au cours du XVI<sup>e</sup> siècle.

Nous voici parvenus au XV<sup>e</sup> siècle pendant la 2<sup>e</sup> partie de la Guerre de Cent ans.

## IV) — Le Cotentin sous l'occupation anglaise :

### 1<sup>re</sup>) Le Siège de Valognes en 1418.

Depuis le 9 juin 1404, les villes de Valognes, Carentan, Gavray, Avranches et Mortain cédées à Charles le Mauvais, il y avait près de 50 ans, rentraient à la couronne de France en échange de domai-

nes en Champagne et en Brie. Le 27 juillet suivant, Charles III, fils du roi de Navarre, rendait également Cherbourg moyennant deux cent mille écus d'or.

Mais la guerre reprenait peu après avec les Anglais. Toutes les places fortes capitulèrent successivement dans les mains de Jean de Huntingdon (descendant des Bruce d'Ecosse) qui nomma Thomas Brough capitaine du Château de Valognes. Celui de Cherbourg résista pendant plusieurs mois et ne capitula que le 22 août 1418. Son capitaine français Jean Piquet, originaire du Val de Saire et qui était sieur de la Luthumière vit ses biens confisqués et donnés au capitaine de Valognes, Thomas Brough, qui dès lors joua un rôle très important dans le gouvernement de la presqu'île, et devint l'intime ami des sieurs de Saint-Pierre-Eglise. Il fut inhumé dans la chapelle de l'Incarnation de l'Eglise Saint-Malo de Valognes, dont les Le Sage et Clamorgan étaient patrons.

Henri V, roi d'Angleterre, était indulgent et généreux pour qui se soumettait, mais il était impitoyable pour ceux qui lui résistaient. La majeure partie des domaines appartenant aux grandes familles nobles furent confisqués et donnés à des Anglais. Le roi d'Angleterre garda pour lui-même la Roche-Tesson qui appartenait aux descendants de Bertrand Duguesclin. Le château de Chiffrevast fut rendu à Huguette de Chiffrevast qui avait épousé Robert de Percy en 1390, et qui, veuve le 29 novembre 1419, avait fait hommage au Roi d'Angleterre, le 16 février précédent. Le domaine de Montaigu-la-Brisette qui appartenait aux Mallet, seigneurs de Graville, fut donné à Jehan Drosey, gentilhomme anglais, qui le conserva jusqu'à la libération du territoire. Les confiscations, maintenues et autres actes du roi d'Angleterre en Normandie eurent lieu en 1418, 1419 et 1420. La plupart des gens nobles avaient quitté leurs terres après avoir refusé de faire le serment de fidélité à Henri V, et d'autres se repentaient de l'avoir fait.

### 2°) Les Sièges de 1449 et 1450.

Une trentaine d'années plus tard, sonnait l'heure de la délivrance. Pendant que Charles VII et son armée opéraient en Haute-Normandie, le jeune duc de Bretagne François, ayant sous ses ordres son oncle, le connétable Arthur de Richemont, les sires André de Lohéac, maréchal de France, Geoffroy de Couvren, Arthur de Montauban, maréchal de Bretagne, d'Estouteville, sieur de Bricquebec et Joachim Rouault, chargé de l'artillerie, entraient en campagne courant août 1449.

A mesure que les troupes bretonnes avançaient dans la presqu'île, les campagnes se soulevaient mues par l'enthousiasme et leur fournissaient des vivres et des renforts.

Carentan, où les Anglais étaient nombreux et qui s'était enrichi par son trafic avec l'Angleterre, était décidé à résister aux libérateurs. La garnison répondit d'abord par un refus énergique aux sommations qui lui furent faites, mais elle capitula avant l'assaut et la ville dut payer 2.000 livres d'amende : Jean Demandes, curé d'une des portions de la paroisse, signa la reddition avec le duc de



Bretagne. Pendant les négociations, le connétable de Richemont prit d'assaut la forteresse des Ponts d'Ouve.

Les troupes bretonnes gagnèrent ensuite le Clos du Cotentin où le château de Valognes céda sans résistance aux sommations du maréchal André de Lohéac. La garnison anglaise se replia aussitôt sur le château de Cherbourg.

La mauvaise saison étant proche et le temps de service des troupes du duc de Bretagne étant près de finir, celui-ci décida de rentrer à Rennes en passant par Gavray et Fougères.

L'hiver fut rude et l'on s'attendait à des sorties des garnisons de Cherbourg, de Saint-Sauveur et de Bricquebec ; seule celle de Saint-Sauveur essaya de reprendre le château de La Haye-du-Puits en employant un subterfuge, mais les habitants du bourg ne tombèrent pas dans le piège et les Anglais perdirent 50 prisonniers et 80 chevaux.

Les terres n'avaient pas été labourées, ni ensemencées à l'automne par suite de l'enrôlement des habitants valides des campagnes ; le ravitaillement pour l'année suivante était fort compromis, mais l'espoir réchauffait les cœurs.

Les Anglais de Cherbourg, Saint-Sauveur et Bricquebec demandèrent des renforts mais le roi d'Angleterre était en difficulté avec son Parlement et il ne put réunir que quelques milliers d'hommes qui partirent de Portsmouth sous la conduite du célèbre capitaine Thomas Kyriel. Ce contingent débarqua à Cherbourg vers la mi-mars. Ayant sous ses ordres une partie des garnisons de Bricquebec et de Saint-Sauveur, Kyriel vint camper au Nord du Château de Valognes dans le Clos à Lours, terre d'aumône du curé de Valognes.

Le capitaine du château était un brave chevalier breton, Abel Rouault, frère de Joachim qui s'était distingué à Saint-Aubin-du-Cormier. Lui et sa garnison se défendirent courageusement pendant près de 3 semaines et infligèrent des pertes importantes aux Anglais que nous connaissons déjà, c'est-à-dire 80 officiers et 800 hommes d'armes.

Mais indépendamment de ce succès, la résistance du château de Valognes permit au duc de Bretagne, résidant à Rennes et au connétable de Richemont alors en déplacement, de rassembler leurs troupes et de partir en campagne.

Thomas Kyriel délogea de devant Valognes le 12 avril et prit le chemin du Bessin par le Grand Vey pour rejoindre le duc de Sommersel, gouverneur de Normandie, à Caen. Le connétable de Richemont, qui avait gagné Granville, le quitta le 14 avril pour Coutances où il trouva le curé de Carentan venu à sa rencontre afin de le renseigner et le guider. De Saint-Lô, le connétable lança deux estafettes, Guillaume Poisson et Etienne Dubourg, pour connaître exactement la situation de la garnison de Carentan commandée par l'amiral de Coëlivy. Partis dès le point du jour du 15 avril les deux éclaireurs revinrent très vite apprendre au Connétable que les Anglais avaient réussi à franchir le Grand Vey malgré la démonstration intempestive de la population de Carentan.

Le lendemain c'était la grande victoire de Formigny, suivie de la prise de Vire et la libération de la presqu'île du Cotentin.

Jacques de Luxembourg et Odet d'Aydie allèrent assiéger Saint-Sauveur défendu par Jean de Robessart et 200 hommes d'armes. Le château se rendit au bout de 3 jours et la garnison se retira dans celui de Cherbourg. Les défenseurs de Bricquebec en firent autant sans qu'on le leur demandât.

Lorsque le maréchal de Lohéac, Geoffroy de Couvren et Olivier de Brou se présentèrent devant le château de Valognes, depuis peu commandé par Thomas de Siseval, celui-ci demanda à sortir sauf avec ses 120 hommes ce qui lui fut accordé. La garnison alla grossir celle de Cherbourg.

Le connétable de Richemont et les maréchaux de Lohéac et de Culent se rejoignirent à Cheux, pour aller ensemble faire le siège de Caen auquel assista le roi de France Charles VII, qui entra le 6 juillet dans la capitale de Basse-Normandie.

Il ne restait plus que la place forte de Cherbourg à recouvrer. Le connétable de Richemont, accompagné de presque tous les chevaliers qui s'étaient illustrés à Formigny et de 2.000 archers, se présenta devant la ville le 10 ou 12 juillet. La place était invulnérable si ce n'est du côté de la mer. C'est sur la plage que le canon fut placé ; à l'heure de la marée on le bourrait d'étoupe et on le recouvrait de cuir. Le siège dura un mois, mais le 12 août le capitaine anglais Gough se rendait (Thomas Kyriel avait été fait prisonnier à Formigny).

C'était la fin d'un cauchemar qui avait duré 104 ans et un mois jour pour jour puisqu'Edouard III roi d'Angleterre et son fils, le Prince Noir, étaient débarqués à 25 kilomètres de là, le 12 juillet 1346, à La Hougue de Saint-Vaast. La presqu'île du Cotentin a le triste privilège d'avoir été le haut lieu du commencement et de la fin de la guerre de Cent ans.

#### V) — Le Cotentin sous l'occupation navarraise.

1) Les premiers sièges du Château de Valognes. Faisons un nouveau bond en arrière, d'un demi-siècle environ.

Jean le Bon monte sur le trône le 22 décembre 1350, c'est-à-dire quatre ans après le désastre de Crécy. Il aurait fallu un monarque politicien pour réparer les fautes de son père, mais c'était un chevalier de tournois et au jugement du chroniqueur Pierre Cochon « le plus mauvais et le plus cruel qui oncques fust, et aussi estoit-il (digne) fils de la royne de Bourgogne, qui oncques n'aima Normant. Non fist son filz le roy Jehan ».

La même année montait sur le trône de Navarre, Charles, dès son avènement surnommé « le Mauvais ». Il hérita de sa mère Jeanne de France, fille de Louis le Hutin, morte de la peste l'année précédente, le trône de Navarre et le comté d'Evreux. Une sœur de Charles le Mauvais, Blanche, promise à Jean le Bon, avait épousé le roi de France, Philippe VI de Valois, peu de temps avant la mort de celui-ci et Charles le Mauvais, roi de Navarre épousa la fille de Jean le Bon. Curieuses alliances politiques ou non, qui eurent de

pénibles répercussions sur la bonne fortune du trône de France à cause des ambitions qu'elles faisaient naître. Jean le Bon fit des difficultés pour payer la dot de sa fille Jeanne ; Charles le Mauvais réclama les comtés de Champagne et de Brie, auxquels Philippe d'Evreux, son père, avait renoncé formellement, en recevant la Navarre en échange. Avant de mourir, la mère de Charles le Mauvais avait échangé le comté d'Angoulême contre Pontoise et Beaumont-sur-Oise et ce comté d'Angoulême fut donné par Jean le Bon à son ami d'enfance et favori Charles de la Cerda connétable de France. Celui-ci fut assassiné, à Laigle, le 8 janvier 1354, sur l'instigation de Charles le Mauvais.

La colère du roi de France fut extrême « eu égard à son tempérament soudain et hastif ». La situation était dramatique car un troisième personnage que nous connaissons bientôt Godefroy d'Harcourt sire de Saint-Sauveur-le-Vicomte attendait son heure pour se venger de la couronne de France. Le frère de Charles le Mauvais, Philippe duc de Longueville approuva sa conduite et alla se concerter avec Godefroy, dans le Cotentin.

Les conseillers du roi de France lui remontrèrent les dangers de la situation et l'amènèrent à une réconciliation tout au moins apparente avec le roi de Navarre : Jean le Bon, par le traité de Mantes, livrait le Cotentin au Roi de Navarre qui devait le garder 50 ans.

Autre maladresse, on stipulait que tous ceux « de Normandie » qui avait été ou consenti à la mort du Connétable de la Cerda demeureraient et ressortiraient aux domaines de Normandie dudit Messire de Navarre qu'il lui plaira de désigner. De plus Charles le Mauvais « pourrait tenir échiquier deux fois l'an comme le duc de Normandie et recevrait une grande somme en écus d'or ».

On dit que le Roi de France ne signa ce déplorable traité qui abandonnait à son gendre tout l'Ouest de la Basse-Normandie qu'avec une restriction mentale et la ferme volonté de se venger de la famille de Navarre. Il les invita à cet effet à venir à Paris où il leur réservait une grande réception. Mais les trois princes n'y vinrent pas, avertis sans doute du piège qu'on leur tendait.

2) Traité de Valognes de 1355. Quoi qu'il en soit un nouveau traité intervint entre Charles le Mauvais et Jean le Bon. Il fut signé à Valognes le 10 septembre 1355. Il y était stipulé en substance qu'étant très mécontent des gens qui occupaient les villes et les châteaux de Pont-Audemer et du Cotentin le roi de France pourrait y nommer des capitaines de son choix jusqu'à qu'il ait reçu de son vassal le serment de foi et hommage. La mainmise sur les terres des princes serait levée et une paix générale entre les deux familles serait jurée sur les Evangiles.

Si cette convention eût été appliquée, Jean le Bon serait redevenu le maître de la presqu'île du Cotentin. Malheureusement le traité de Valognes, comme tous les serments passés, ne le fut pas, Philippe, sieur de Longueville, et Godefroy d'Harcourt, sire de Saint-Sauveur, s'étaient tenus à l'écart, car ils étaient « anglais ».

Le 7 décembre le roi de France investit son fils aîné Charles du duché de Normandie et il convoqua à Rouen, pour la Chandeleur suivante, la noblesse de la province pour lui faire hommage. Godefroy d'Harcourt se garda bien d'y venir pressant sans doute un guet-apens, ce qui eut lieu : le roi de Navarre fut arrêté et le comte d'Harcourt, neveu de Godefroy, fut exécuté avec trois autres seigneurs normands.

Godefroy d'Harcourt se jeta à nouveau dans les bras du roi d'Angleterre qu'il fit son héritier. Il n'avait pas attendu, d'ailleurs, ces derniers événements pour rentrer en rébellion. L'année précédente il avait pillé et saccagé le domaine et château de Chiffrevast tenu par Nicolas, capitaine de Cherbourg. Il avait aussi accompagné le duc de Lancastre qui venant de Bretagne était entré dans le Cotentin avec Jean de Montfort, et venait secourir les gens de Navarre assiégés devant Pont-Audemer. Le rendez-vous eut lieu à l'abbaye de Montebourg avec Godefroy (qui habitait peut-être son manoir du Ham, qu'il avait fait fortifier en 1349), Philippe de Longueville et Robert Knolles, capitaine anglais à la tête de 800 hommes. Ils entrèrent en campagne le 22 juin et sortirent aussitôt de « l'Isle du Cotentin » par Carentan. L'expédition ne dura que 20 jours et se termina au point de départ où se fit le partage des prises et rançons. En donnant tous ses biens à Edouard III il ne causait pas uniquement un préjudice à ses neveux mais il créait du même coup des embarras au roi de France, et l'obligeait à faire des dépenses considérables pour reconquérir son domaine.

La même année le transfuge était abattu auprès de Sainte-Marie-du-Mont et le roi de France était fait prisonnier par le Prince de Galles à Poitiers, son fils aîné Charles devint régent pendant les 8 années de sa captivité. La paix de Brétigny marqua d'un temps d'arrêt les hostilités (1360).

Charles le Mauvais, à la mort de son frère Philippe de Navarre, nomma capitaine de Cherbourg, son cousin Jean de Grailly, captal de Buch, tout dévoué aux Anglais. Mais ce dernier fut battu et fait prisonnier à Cocherel, le 6 mai 1364, par Du Guesclin qui, nommé capitaine général de Normandie et comte de Longueville, se dirigea vers la Basse-Normandie.

Voici le récit du premier siège du château de Valognes, en 1364, extrait de la vie de Bertrand du Guesclin par Claude Ménéard (Paris, 1618), chapitre XII, p. 121 :

« Bertran du Guesclin assembla avecques lui à Rouën plenté de bonnes gens : et y estoit le bon conte d'Aucerre, le vert chevalier, le Besgue de Villaines, Alain de Beaumont, qui grant volenté avoit de vengier la mort de feu le viconte de Beaumont, son frère, Olivier de Mauny et son frère Alain, Eustasse de la Houssaye et plusieurs autres. Lesquels se partirent de ladite ville de Rouën pour aller assaillir lesdits forteresses. Et faisoit Guillaume Boistel leur avant-garde, lequel trouva en chemin les Engloiz embuschez qui fièrement l'assaillirent. Mais il et les siens se défendirent tellement, que les Engloiz furent desconfiz. Et en mourut bien sept vingts en la place, et le demourant s'enfouyrent à Valognes. Et quant ilz furent venuz,

ilz commencierent à crier aux Engloiz moult affrément, qu'ils allasent à garant, et que le diable venoit, Bertran du Guesclin, qui ne prenoit homme à rançon. Et quant ilz l'oyrent, ilz coururent tres-touz aux carneaux. Si vous dy, que la ville n'estoit pas forte, ne oncques n'eut esté. Mais il y avoit un chastel moult bien guérité, auquel avoit une tour de ancien ouvrage : et entour icelle estoit la basse-court. Et tantost ceulz de lad. ville mandèrent la venue de Bertran à Saint-Sauveur et à Carentan que tenoient les Engloiz. Et Bertran chevaucha tant que il et ses gens vindrent devant lad. ville de Valongnes, où il mit le siège. Puis s'en vint sur le fossé requerre au chastellain, qu'il lui rendit le fort, ou se non, et il le prenoit à force, il le feroit mourir et tous ceulz qui dedans estoient. Et il respondi à Bertrand qu'il n'y mettroit ja le pié, et que du Roy ne de luy ne donroit un bouton. Et Bertran lui dist, qu'il voulust ou non, il auroit le chastel, et si, lui feroit la teste trancher. A donc le dit Chastellain, qui Engloiz estoit, et moult heoit les François, et qui audit fort avecques ceulz du pays avoit bien cent soubdoyers d'Engleterre, fist mettre en plusieurs lieux coustes (1) pour le trait, et es autres clayes et fiés (2) pour les engins. Car iceluy jour assaillirent nos gens moult fort, mais riens ne leur valu, dont moult fut courcié Bertran. Celle nuit se logierent en la ville, et ot conseil avecques les nostres comment on peut avoir la tour, si dist le conte d'Aucerre, puis que assaults n'y valoit riens, qu'il convenoit que lad. tour fust rompue d'engins, ou minée de mineurs. De cest accord furent tous. Si envoyèrent à Saint-Lô querir six engins gettans pierres, lesquelz nos gens firent getter moult fort contre lad. tour mais il y avoit une guérite qui sonnoit un bacin quant la pierre devoit eschapper. Et puis le capitaine frotoit et essuyoit les murs d'une blanche touaille en riant et soy mocquant de nos gens. Et quand Bertran qui moult courcié en estoit vis ce, si fist apprester des mineurs pour commencer une mine, mais point n'y pouvoit miner pour ce que le chastel estoit assis sur roche. Dont tint conseil avec les barons, entre lesquelz estoit le vicomte de Rohan, le sire de Beaumanoir, en eux disant qu'il avoit entendu que le conte de Montfort, avecques luy Jehan de Chamdos, Robert Canole (3), avoient assiégé le chastel d'Alroy, en Bretaigne, lequel, se pris étoit, le comte de Blois auroit tout perdu. Pourquoi se bon leur sembloit, ilz lairoient ce chastel qui moult fort estoit à prendre où ilz estoient devant. Et quand il les manderoit ilz yroient. Mais mieus valoit ainçois de prendre le chastel de Valognes, où ilz tenoient le siège. Car aussi estoit-il moult nuisant au Roy, et aud. Charles de Blois son cousin. A donc livrèrent deux fois assaut aud. Chastel. Et pour ce que le chastellain sceut que les nostres avoient juré le siège, et aussi que si par assauts estoient pris, ceux de dedans seroient perdus, et auroient les testes coppées, il parla à ses gens qui bien estoient d'accord dudit chastel rendre, sauf leurs corps et leurs avoir. Puis s'en vint led. chastellain sur les carneaus qui acheva de la main. Et Bertran monta à cheval

(1) Couettes.

(2) Pumier.

(3) Knoles.

et alla parler à lui sur les fossez pour oir qu'il voudroit dire. Et le chastellain lui dist, que si ils vouloit le chastel acheter il lui vendroit à lui livrer lendemain pour la somme de trente mille francs. Et quand Bertran l'entendit, il dist que on ne se devoit point ruser et que ainçois seroit-il devant un an tout entier, que jamais il en fist bailler un seul denier, mais il logeroit en la ville où il avoit de bons hostelz, qu'il seroit très bien avitailler de tout ce qu'il leur conviendrait pour l'hiver passer ; puis quand viendrait à l'esté si il pouvoit attraper led. capitaine, ne les siens, il les feroit tous pendre. Et combien qu'il n'eust lors que six engins il en auroit assez ains la quinzaine. Ainçois ne demourroit-il engins en toute la Normandie. Et si dedens trois jours ne se rendoient, jamais ne leur feroit amour ne courtoisie. Dont respondi le capitaine qu'il lui en donroit réponse mais qu'il eust parlé à ses gens, lesquelz il assembla et montra que ce seroit grand folie de eulx plus tenir. Dont s'accordèrent aucuns, et la greigneur et plus saine partie du rendre et les autres non. Et par especial y en avoit huit rebelles. Mais le chastellain vint à Bertran, il lui dist : sire nous vous rendrons le fort, mais que nous nous en partions nous et nos avoirs saufs. Et Bertran lui accorda et sauf conduit pour lui et tous les siens. Et lendemain à soleil levant ouvrir la porte et le pont avalèrent. Puis s'en partirent chargiez et troussiez d'or et d'argent, joyaux et autres meubles. Et s'en allèrent ainsi comme ordenez l'avoient paravant les uns à Saint Sauveur et les autres à Chierbourg. Et quant François virent qu'ilz s'estoient ainsi mis à voye, et qu'on leur apportoit les clefs du chastel si commencierent tellement à huer que on n'y oy pas Dieu sonner.

« Si y avoit dud. Chastel huit escuiers armez qui moult furent ar...ez de ce que ainsi estoient ahontagiez, et que tous jours leur seroit reprouvé, si leur venoit mieux estre occys ou affolez que de laisser ainsi leur dit fort. A donc de commun accord retournerent et entrèrent dedens puis fermèrent après eux et se desjeunèrent des vivres, dont assez y avoit. Et Bertran chevaucha et plusieurs chevaliers et escuyers avec jusqu'aux barrières. Puis escria haultement : ouvrez la porte. Et ceulz de dens vindrent aux carneaus et dirent à Bertran : sire or vous en alez, car vous estes trop tost moquiés et gobé de nous, ne jamais en nostre vivant ne entrerez au chastel. Et Bertran leur répondit : Certes gars, vous mentirez car je y soupperoy encore ennuyt et vous jeunerez dehors. Adonc furent les archiez moult courrouciez, si firent sonner leurs trompettes et leurs arballestriers traire si assaillirent tous ensemble communément. Et ceulz de dedens se défendoient de cailloux et trayoient d'arcs ceulz qui archiers estoient mais trop pou furent pour soutenir tel faiz car on les assaillit devant et derrière si qu'ilz ne savoient de quel costé défendre. Puis dreca l'en eschielles contre le mur que l'en cuida entourer de marteau de fer, de piques et de troncs. Mais ilz furent si espés que on ne les peut dommager. Adonc nos gens firent tant qu'ilz rompirent un huis de fer par où ilz entrèrent en la tour. Et ceulz de dedens qui trop furent outrecuidiez se mirent à défense mais pou leur valu car ilz furent prins par force et les fist on sailler jus de la tour puis eurent la teste tranchée pour tant qu'ilz

estoyent traitres. Et entre tandiz que nos gens se logeoient aud. Chastel Olivier de Mauny emmena plusieurs soudoyers et ala devant le fort de Carentan donner un si fort assaut que tantost on le rendit. Dont Bertran mercia Dieu quant il sot lad. prinse ».....

Le château de Valognes qui se rendit ainsi le 10 juillet 1364 ne resta pas longtemps dans les mains du roi de France. Il fut en effet repris en décembre de la même année par Louis de Navarre, frère de Charles le Mauvais et son nouveau lieutenant en Normandie. A la tête de 1.500 hommes d'armes, le comte de Beaumont-le-Roger avait repris le château de Valognes et y avait remis comme capitaine Guillaume de la Haye qui avait été fait prisonnier à Ecausseville. Guillaume de la Haye répara les dégâts causés pendant le siège. Les réparations durèrent 14 mois et coûtèrent 2.200 livres. Ceci prouve l'efficacité du siège de Bertrand du Guesclin. Louis de Navarre reprit également le manoir de Magneville, le fort des Ponts d'Ouve et la place de Carentan.

Depuis le désarmement du port de Barfleur et de l'abbaye fortifiée de Montebourg en 1361, le château de Valognes était devenu la place la plus importante de la presqu'île après Cherbourg.

Onze ans plus tard, en 1375, le château de Saint-Sauveur retomba aux mains des Français après un long siège et le paiement d'énormes indemnités. En 1378, du Guesclin mit le siège devant Cherbourg, mais il dut le lever au cours de l'hiver par suite du manque de ravitaillement dû à la misère noire des campagnes, alors que la garnison et la population de la ville était assurée facilement par les Anglais.

Le 26 avril 1378, Valognes toujours commandé par Guillaume de la Haye se rendit à du Guesclin, à Charles de Navarre, fils de Charles le Mauvais et à Philippe duc de Bourgogne. Jean de Chiffrevast en fut nommé capitaine.

Voici pour terminer quelques détails intéressants sur l'entretien du château de Valognes par le roi de Navarre. En 1363, Girard de Crépon, vicomte de Valognes leva une aide importante dans les seigneureries de Valognes, Pont-l'Abbé et le Beaumont. Le tiers de cette aide était destiné au château de Valognes. Le maître d'œuvre Thomas Petitvallet dépensa 63 boisseaux et une pipe de chaux ; il fit forger 74 clefs par Robert Paris et Jean Mariette et façonner 140 ais de chêne tant pour le château de Valognes que pour la bastille de Beuzeville-sur-Ouve (ceci montre que cette bastille existait avant le siège de Saint-Sauveur de 1375). Les travaux concernaient principalement la Tour devant Loquet, la grosse tour neuve et la tour ronde ; ils furent exécutés courant mai 1364, sous la direction de Guillaume des Moulins qui fit distribuer, les 6 et 8 mai, cinq écus du roi Jean aux Compagnons charpentiers de Thomas Petitvallet qui travaillaient à la grosse tour neuve et à la ronde pour les guerriers. Le maître maçon, Jean Auber et deux fèvres, Estienne Regnault et Perrin Langlois, reçurent du payeur Guillaume Charruel, les 16, 21 et 23 juin, diverses sommes pour le solde de leurs travaux.

Siméon Luce dit que les carrières environnant Valognes fournissaient à bon compte les projectiles d'alors pour l'artillerie. Nous ajouterons que ces projectiles, Bertrand du Guesclin n'eut qu'à se baisser pour les prendre dans le fond des fossés du château. Des libations importantes entretenaient le courage des assiégés aussi bien que des assiégeants. Guillaume, abbé de Cherbourg, conseiller du roi de Navarre, fit payer 50 francs à Guillaume Charruel, garde des sceaux de la Vicomté, en paiement d'un tonneau de vin. Michel Hervieu marchand de vin à Valognes fut remboursé, seulement en 1370, de sa facture de 60 royaux (48 francs) pour un second tonneau de vin de Gascogne distribué aux hommes d'armes dudit château fort en 1364. Du côté des assaillants, Jean le Bouteiller et Raoul de Chevaigné, chargés de l'approvisionnement du comte de Longueville (Bertrand du Guesclin), firent acheter chez Guillaume Durvent de Bayeux deux tonneaux et un muid de vin au prix de 102 francs d'or, le 11 juillet 1364, lendemain de la reddition du Château.

Pour en terminer avec les événements auxquels prit part le château de Valognes au cours du XIV<sup>e</sup> siècle il ne nous reste plus qu'à citer la date du 18 juillet 1346. Au soir de ce dit jour la puissante armée d'Edouard III roi d'Angleterre, son jeune fils le Prince Noir, tous ses grands seigneurs et capitaines conduits par le transfuge Godefroy d'Harcourt sieur de Saint-Sauveur, vinrent giter à Valognes. Ils avaient débarqué le 12 juillet précédent à La Hougue. Le roi d'Angleterre coucha au Manoir du Duc et le Prince Noir au Manoir l'Evêque. Les représentants du duc de Normandie Jean le Bon étaient allés au devant des envahisseurs pour leur demander de respecter leur ville. Le roi d'Angleterre le promit et menaça de sanctions les délinquants. Il est vraisemblable que les ordres du roi ne furent pas entièrement respectés tout au moins le matin du départ car dès le lendemain les Anglais avaient quitté les lieux. Depuis deux cents ans, la presqu'île n'avait pas connu la guerre (1142) ; pendant 104 ans elle devait sombrer dans un désespoir sans fin et une misère telle qu'on se demande encore comment elle a pu survivre.

#### VI) — Les origines du Château de Valognes.

Dans son ouvrage sur les anciens châteaux de la Manche, M. de Gerville dit que pendant trois siècles « rien n'indique l'importance ni la force du château de Valognes » et il cite comme tous les historiens les vers du trouvère Cuvelier (XIV<sup>e</sup> siècle) rapportés par Villaret (tome IX) :

En Valongnes eut paour cil de la fermeté  
Fers n'étoit fort la ville, ce dit l'autorité  
Mais bon Chastel i ot et noblement fondé  
Une tour ancienne y eust on trouvé  
Qui fut faite du tems Clovis le Couronné

Robert Wace, dans son roman de Rou (vers 384 et suivants) nous dépeint la dramatique situation du Cotentin à l'époque des invasions normandes :

E de Costantin li cuntrées  
 Ont destruites é désertées  
 Valuignes pristrent é wastèrent  
 E par mal talent l'alumèrent  
 Por ço ke el lor fu tenue  
 Mez ne pout estre défendue  
 Des chevaliers poit i aveit  
 E nul secors n'en astendeit

Il cite ensuite une dizaine de châteaux dont Cherbourg et Montebourg qui furent brûlés et détruits. Parmi eux nous avons la bonne fortune de connaître l'emplacement de celui du Mont-Haguez sis en la paroisse de Quettehou. Cet emplacement nous permet d'évaluer l'importance de la tour ou donjon qui le surmontait. C'était là le plus ancien type de châteaux féodaux dont aucun vestige ni aucune ruine ne nous est parvenu mais dont la silhouette nous a été transmise par la tapisserie de Bayeux. Ces tours étaient en charpentes de bois.

Les Mérovingiens avaient recueilli quelques vestiges de l'art militaire gallo-romain. Clovis avait fait réparer les remparts de Coulommiers et fait construire une forteresse non loin de là. Chilpéric et Brunehaut passent pour en avoir fait autant. Charles le Chauve ordonna la construction de forteresses pour résister aux pirates normands et, en 860, il enjoignit aux villes entre Seine et Loire de se fortifier.

C'est au cours du XI<sup>e</sup> siècle que la pierre se substitua au bois et, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs ne se contenteront plus d'une salle unique dans un donjon obscur et ils construiront des forteresses confortables.

Tous les châteaux antérieurs au XIII<sup>e</sup> ont un donjon. Jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, ce donjon est bien près de constituer à lui seul tout le château. A l'origine c'était une tour carrée, en charpente, qui s'élevait au sommet d'un monticule naturel, ou d'une motte artificielle en terre, ou en terre et pierre, dont la pente escarpée et régulière était gazonnée. La motte s'élevait non au centre, mais à une extrémité, ou sur un côté d'une enceinte appelée la chemise du donjon. A l'intérieur s'abritaient des bâtiments, chapelle, cuisines, écuries, logis de la garnison et des serviteurs.

Il était de règle absolue que le donjon n'eût pas de porte au rez-de-chaussée. On y pénétrait par le premier étage au moyen d'une passerelle jetée sur la crête de la chemise. Le rez-de-chaussée, obscur, renfermait des magasins de provisions, citerne ou puits et souvent un cachot. Le premier étage comprenait la salle et le retrait du seigneur et de ses serviteurs intimes. Au-dessus on logeait les enfants et leurs domestiques, et sur le haut de la tour il y avait une terrasse et des galeries pour la défense. Lorsque l'ennemi approchait les défenseurs se réfugiaient dans le donjon et la passerelle était démontée.

Dès le début du XII<sup>e</sup> siècle on flanquait de tours l'enceinte extérieure du château. La forme carrée des premiers donjons en bois était défectueuse ; on la remplaça par de larges tours de forme rec-

tangulaire (Valognes) et les étages supérieurs furent percés de petites fenêtres cintrées. Un certain nombre de donjons furent séparés de haut en bas par un grand mur de refend (Valognes). Le nombre des étages s'éleva jusqu'à quatre. Dès le X<sup>e</sup> siècle, certains donjons ont été renforcés par des contreforts peu saillants ; d'autres furent flanqués de tourelles faisant saillie à l'angle d'une des faces (Valognes) ; elles servaient de cage d'escalier ou de vestibule. Des chemins de ronde et des dégagements furent souvent aménagés dans l'épaisseur des murs. Au XII<sup>e</sup> siècle apparaissent les tracés polygonaux (Bricquebec, Carentan, La Haye-du-Puits).

L'espace trop restreint dans les donjons obligea les seigneurs à développer les bâtiments qu'abritait l'enceinte ou chemise, qui devint dès le XI<sup>e</sup> siècle un véritable rempart. Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, les bâtiments adossés à la chemise du donjon ont pris une importance considérable et ont été bâtis solidement.

Le type du château roman se perpétua jusqu'à la Renaissance, à côté du type de manoir fortifié, qui apparut vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle (Valognes) et que les maîtres d'œuvres de la période gothique développèrent. On ne menait pas dans tous les châteaux une vie opulente ; certains seigneurs des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles se sont contentés de leur donjon.

A partir de Richard II, les ducs de Normandie résidaient souvent dans la presqu'île où ils avaient de grands domaines. Gonnor, la deuxième femme de Richard I<sup>er</sup>, y avait une partie de son douaire : elle donna trois manses « in Valloniis » pour aider à la construction de la cathédrale de Coutances. Richard II donna à sa première femme Judith des biens sis dans les paroisses de Brix, Sottevast, Le Vast, etc. En 1026, Richard III, souscrivit en faveur d'Adèle de France, sa future épouse, dans le comté du Cotentin, les châteaux de Cherbourg, de Brix et du Homme (Ile-Marie), les cours de Valognes, Agon, Cérences, Percy, Moyon, Ver, les ports de Portbail, Barfleur, Omonville, et, dans le Bessin, la « villa quae dicitur Caithun » (Caen) avec toutes ses appartenances.

La cour de Valognes possédait-elle déjà cette tour ancienne que le poète Cuvelier fait remonter à Clovis ? C'est vraisemblable.

Lors des troubles qui suivirent la mort de Robert le Magnifique, Guillaume le Bâtard eut l'occasion de séjourner dans la « villa » de Valognes. C'est de Valognes, qu'il partit en 1047 pour livrer la bataille du Val es Dunes et 6 ans après pour assiéger le château d'Arques. Mais il est probable que tout enfant, dès la mort de son père, il résida à Valognes : il y trouvait un refuge plus sûr que partout ailleurs. Plus tard quand il fut jeune homme il y goûta les plaisirs de la chasse « à la haie » dans la grande forêt qui occupait alors tout le centre de la presqu'île, des sources de la rivière Uldra à la Montagne du Roule.

En 1047, un vaste complot s'organisa en Basse-Normandie entre les Vicomtes de Saint-Sauveur, de Bayeux, Grimoult sieur du Plessis et Hamon sieur de Thorigny. Il avait pour but de substituer à Guillaume son cousin germain Guy de Bourgogne petit-fils par sa mère de Richard II. Grimoult proposa de l'assassiner. Un pauvre d'esprit

mais riche de cœur, Golet, surprit, à Bayeux le secret des conjurés. Il s'arme aussitôt d'un gros pieu, se met en route, arrive à Valognes sur les minuit, pénètre dans le manoir peu fortifié, comme dans un moulin où tout le monde dort. Golet frappe à coups redoublés contre les huis, contre les ais contre les murs et crie comme un forcené : « Guillaume où est-tu ? Lève-toi : tu es mort si tu ne fuis aussitôt ? ».

Le duc apparaît en chemise et en braies dans une baie du donjon, et « réalisant la gravité » de la situation il saute à cheval et s'enfonce tout seul dans la nuit. On connaît le reste : il gagna sans encombre Bur-le-Roi près Falaise, deuxième des trois résidences de plaisance des ducs de Normandie.

Guillaume garda toujours un bon souvenir du Cotentin. Il y revint souvent jusqu'au jour où devenu roi d'Angleterre, il trouva plus digne d'accorder ses faveurs à Rouen, Caen, Fécamp et autres places nobles de Haute et Basse-Normandie.

De ses trois fils, Robert, Guillaume et Henri, seul celui-ci fréquenta le Cotentin qu'il avait acheté à son frère aîné. Nous ne connaissons aucun acte de Henri I<sup>er</sup> concernant Valognes. Et pourtant au cours de ses 35 ans de règne il y est venu plusieurs fois, après ses débarquements fort nombreux à Barfleur. Mais depuis le terrible naufrage de la Blanche Nef, en novembre 1120, où son fils aîné trouva la mort, il ne revint jamais s'embarquer dans ce port.

Etienne de Blois qui s'empara aussitôt du trône d'Angleterre au mépris des droits de Mathilde, fille aînée d'Henri, avait pour lui tous les seigneurs de la presqu'île : « ceux de Saint-Sauveur, Briquebec et La Haye-du-Puits » et cependant lors des longues campagnes pour le recouvrement de la Normandie entreprises par Geoffroy d'Anjou époux de Mathilde et de son fils Henri Plantagenêt, pas une seule fois n'apparaît le nom de Valognes, ni de son château.

Il faudrait donc admettre que c'est sous le règne de Henri II que le manoir (1) de la cour de Valognes aurait été fortifié. De nombreux actes de ce monarque ont été signés à Valognes, son chancelier Thomas Becket en a fait de même. Un autre événement important s'y est passé : c'est la signature en 1174, d'un traité de paix entre Henri II roi d'Angleterre et Guillaume le Lion roi d'Ecosse, on s'étonne de voir ces deux personnages réunis à Valognes pour en terminer avec une guerre qui se passait si loin de là. Mais il faut savoir que le Plantagenêt avait la coutume d'emmener dans sa suite les personnages de marque que ses armées faisaient prisonniers. Coïncidence assez curieuse Guillaume le Lion était frère de David de Huntingdon (2) et dont la fille Isabelle avait épousé Robert V dit Bruce, arrière-grand-père de Robert VIII Bruce, qui devint roi d'Ecosse en 1306. Or ces Bruce, dit-on, descendent des Bruis du Cotentin.

Les fils de Henri de Plantagenêt séjournèrent à tour de rôle à Valognes mais leur passage avéré n'est justifié par aucun texte important.

Depuis 1204, le Cotentin ainsi que toute la Normandie est rede-

(1) Ou château.

(2) Qui avait épousé Mathilde, fille de Hugues le Loup.

venu français. Philippe Auguste qui a créé le premier corps d'ingénieurs militaires qui ont apporté de grands perfectionnements dans l'art des fortifications ne semble pas avoir fait progresser celles de Valognes, pas plus d'ailleurs que ses fils et petit-fils. Cependant c'est dans ce XIII<sup>e</sup> siècle que Valognes est devenu le siège de la vicomté jusque-là réservée à Saint-Sauveur. En effet Roger Taisson, dernier ou avant-dernier vicomte de Saint-Sauveur, est mort en 1231 et nous trouvons à Valognes Robert d'Aubergenville vicomte de Valognes en 1269.

La présence d'un vicomte et des nombreux fonctionnaires qui en dépendent pourrait bien être à la base du premier essor de la petite bourgade qui s'était formée autour de la ferme ducale (... « apud villam Valongiam »... vers 1055).

Il faut se souvenir que c'est aussi de ce XIII<sup>e</sup> siècle que date l'ère des grands défrichements que Louis IX a tant encouragés. Siméon Luce nous a montré qu'au commencement du siècle suivant, l'aisance était si grande dans les classes rurales de Normandie qu'on y voyait du linge de table et de la vaisselle d'argent.

Il est raisonnable de penser que c'est au cours de la fin du XIII<sup>e</sup> ou commencement du XIV<sup>e</sup> siècle que les fortifications puissantes et efficaces que Bertrand du Guesclin a affrontées au premier siège de Valognes de 1364, ont été exécutées.

Leur réalisation a été d'autant plus facile que la matière première, la pierre, était à pied-d'œuvre et nous verrons par la suite comment elle a servi à l'édification de notre regrettée église Saint-Malo, qui remplaça la primitive « chapellenie » du Cotentin donnée par Henri Plantagenêt aux moines du Vœu de Cherbourg, vers 1160, par l'intermédiaire de sa mère Mathilde.

G. LE BARBANCHON.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
S. A. fondée en 1864 au Capital de 5 milliards de francs - 1.400 agences et bureaux en FRANCE et en AFRIQUE

### AGENCE de SAINT-LO

65, RUE HAVIN - TÉL. 6-92

Bureaux permanents : COUTANCES, 10, rue Daniel - Téléph. 4  
CARENTAN, 30, rue du Château - Téléph. 11  
Bureaux périodiques : La Haye-du-Puits - Périers - Sainte-Mère-Eglise  
Tessy-sur-Vire - Torgny-sur-Vire - Marigny.

Toutes opérations de

BANQUE - BOURSE - TITRES - COUPONS - COFFRES-FORTS

Garde de titres - Avances aux herbagers sur marchés publics - sur titres, etc..